

ABONNEMENT.
Saumur.
30 fr.
60 fr.
90 fr.
Poste:
35 fr.
18
10
On s'abonne :
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
A Paris,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.
Annonces, la ligne, . . . 30 c.
Réclames, 30
Faits divers, 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication,
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.
Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 21 OCTOBRE 1884.

BULLETIN

M. de Baudry-d'Asson avait déposé une
interpellation sur la crise agricole et de-
mandé que cette interpellation fût jointe à
celle de M. de Roys sur la politique écono-
mique du gouvernement. Les deux questions
sont en effet connexes et pouvaient être
jointes sans aucun inconvénient. L'agricul-
ture n'eût peut-être pas été fâchée de con-
naître quels moyens M. Méline, son minis-
tre, comptait employer, en dehors des dis-
tributions de Mérite agricole, pour conjurer
ou tout au moins pour atténuer la crise ef-
froyable — le mot a été dit et n'a pas été re-
jeté; il ne pouvait l'être d'ailleurs — qui
ruine notre production nationale.
M. le ministre et la majorité n'ont pas
été de cet avis. Ils pensent avec l'adage ju-
rifique que: « qui a ferme ne doit rien » et
ont fait ajourner l'interpellation de l'hono-
rable M. de Baudry-d'Asson à la discussion
sur les droits concernant le bétail.
On ne recule souvent que pour mieux sau-
rer. — Pendant que M. de Roys développe
son interpellation, on raconte dans les cou-
loirs que M. Jules Ferry avait d'abord ré-
solu de s'en tenir à l'ordre du jour pur et
simple dans l'interpellation de M. de Roys,
à la condition bien entendu que la tournure
du débat et la position de la question à
l'heure du scrutin n'auraient pas donné à
cet ordre du jour un caractère de blâme ou
de méfiance. Mais à la suite d'une démar-
che faite auprès de lui par MM. Demarçay
et Lecomte, au nom du groupe agricole, le
président du conseil aurait accepté un ordre
du jour affirmant la sollicitude du gouver-
nement envers l'agriculture.
Une affirmation coûte si peu. Mais à l'ou-
verture de la séance, M. Ferry est revenu
à l'ordre du jour pur et simple qui n'engage
à rien.

Quoiqu'il en soit, les doctrines protec-
tionnistes reviennent sur l'eau. Devant les
ruines causées par l'exagération du système
libre échange, et surtout devant le spectre
électoral de 1885 dont la crainte dicte les
moindres actes ou gestes du gouvernement
et de la majorité, les républicains commencent à brûler ce qu'ils ont adoré. Mais comme
ils ne peuvent rien faire bravement et fran-
chement, c'est avec des réticences sans nom-
bre, c'est avec des étapes insuffisantes qu'ils
remontent leur chemin de Damas économi-
quement.
Suivant un député opportuniste, il ne
doit y avoir ni protectionnistes ni libres-
échangistes. Tous auvergnats.
N'est-ce pas parfait.

Chronique générale.

LE CONSEIL DES MINISTRES.

Le général Camponon, ministre de la
guerre, et M. Tirard, ministre des finances,
ont eu avant-hier une entrevue avec le pré-
sident du Conseil, au sujet de la fameuse
question de l'équilibre.
D'après les calculs de M. Tirard, le chiffre
de 29 millions réclamé par les Compagnies
de chemins de fer comme garantie d'intérêt
est, de beaucoup trop élevé. Il croit que ce
chiffre ne dépassera pas 16 millions.
Or, comme il y avait, de ce chef, un
crédit de 6 millions inscrit dans le projet
primitif de M. Tirard, ce dernier estime
qu'il suffira de trouver une dizaine de mil-
lions en tout.
Le président du Conseil espère que ces
10 millions pourront être facilement obte-
nus, comme le désire la commission du
budget, au moyen de diminutions nouvelles
dans les dépenses.
Mais le général Camponon refuse tou-
jours d'accepter des réductions sur les cré-
dits de son ministère. Lundi encore, il a
déclaré au président du Conseil et au minis-
tre des finances qu'il lui était impossible de
consentir à de nouvelles économies.

Ainsi donc, la situation est assez tendue.
D'un côté, les ministres de la guerre et de
la marine résistent toujours aux demandes
de réductions qui leur sont adressées par la
commission du budget. D'autre part, le
président du Conseil affecte de se montrer
très-étonné de voir que la commission,
après avoir tout d'abord accepté le système
que lui proposait le ministre des finances et
arrêté, d'accord avec les membres du gou-
vernement, les réductions à apporter aux
budgets des différents ministères, a changé
brusquement de conduite après que son
président, M. Rouvier, a été appelé à faire
partie du ministère.

UN DÉMENTI QUI NE PORTE PAS.

Tout mauvais cas est niable, dit un pro-
verbe.
M. Ferry s'est mis dans un mauvais cas
lorsqu'il a prononcé devant la commission
du budget cette parole cynique que nous
avons déjà donnée hier:
« Pour 1886, nous n'échapperons pas à
de nouveaux impôts. Si nous n'en propo-
sons pas cette année, vous savez bien que
c'est parce que nous entrons dans une
période d'élections. »
M. Ferry voudrait rattrapper ce mot im-
prudent, et il fait nier dans divers journaux
opportunistes qu'il l'ait tenu.
La manœuvre aurait pu réussir si la
commission du budget n'était composée que
d'opportunistes, gens prêts à rendre à leur
patron tous les services.
Heureusement, il en est d'autres dans la
commission, et la solidarité républicaine
n'a pas été, cette fois, aussi loin que le
désirait M. Ferry.
M. Henry Maret déclare, dans le Radical,
qu'il a entendu M. Ferry, et il ajoute:
« Je voudrais que la France entière ait
entendu ces paroles. Les électeurs y réflé-
chiraient à deux fois, avant de voter pour
des candidats opportunistes. L'opportu-
nisme, vous voyez à quoi cela sert. Cela
sert à dire: Nous allons tromper le peuple,

jusqu'à ce qu'il nous ait nommés; le coup
fait, nous l'exploiterons à notre aise. »

La réflexion est juste, et la définition de
l'opportunisme qui l'accompagne mérite de
rester. Tout le système est merveilleuse-
ment résumé en trois lignes.

Mais revenons à M. Ferry. Le témoignage
de M. Maret n'est pas isolé. M. Pessard,
dans le National, y ajoute celui de trois
autres membres de la commission:

« Ces mémorables paroles ont été réelle-
ment prononcées devant la commission du
budget par M. Jules Ferry. »

« Hier, nous hésitions à croire le prési-
dent du conseil assez mal inspiré pour avoir
fait, tout haut, de pareils aveux. Ajour-
d'hui, le doute n'est plus permis. Trois
membres de la commission du budget, in-
terrogés par nous, nous ont confirmé l'exac-
titude de cette déclaration, et l'un d'eux a
bien voulu nous montrer le petit papier sur
lequel, stupéfait, il avait écrit les propres
phrases de M. le Président du conseil. »

M. Ferry a donc bien réellement tenu le
propos que l'on sait; si les opportunistes —
ce qu'à Dieu ne plaise! — triomphent aux
prochaines élections, ce sera, comme le dit
avec une juste indignation le National, au
prix d'un tour de passe-passe et d'une
manœuvre de bonneteur.

La commission du budget a entendu le
ministre de la justice et des cultes au sujet
du budget des cultes. On sait que le rappor-
teur de ce budget, M. Lelièvre, a donné sa
démission parce qu'il n'acceptait pas les ré-
ductions proposées par la commission.

Ces réductions s'élèvent en totalité à 4 mil-
lions 789,320 fr.

Le ministre ne les accepte que jusqu'à
concurrence de 2,701,000 fr. La commis-
sion, néanmoins, a maintenu ses proposi-
tions.

Elle a dû, en présence du refus des autres
membres de se charger de la rédaction du
rapport, confier cette tâche à M. de Douville-
Maillefeu.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

STÉPHANETTE

PAR BERNARD SEIGNY

Tout à coup, sans faire un mouvement, sans
lever les yeux du point qu'il fixait, il commença
d'une voix lente:
— C'est comme un jour, du temps de la grande
guerre, j'étais, M. le marquis et moi, assis sur
une pierre, près de la Nic-aux-Corvins, quand un
bailly bleu...
— Bon, dit le marquis, voilà Baptiste qui enraye
votre histoire.
Et Baptiste raconta, avec d'ininterminables digres-
sions, une de ses histoires de chouannerie. Elle
durait encore quand M. de la Hansaye se leva, et
se retira dans sa chambre.

heures de la nuit, son esprit, préoccupé des évé-
nements du soir, avait fait beaucoup de chemin.
Les premières heures de cette veille n'avaient
point appartenu à la saine raison. Libre de parler,
puisque'il ne parlait qu'à lui-même, le marquis avait
exhalé son indignation, fulminé des anathèmes; il
s'était rappelé, dans les moindres détails, la
conversation qu'il avait eue avec Jean, se répétant à
lui-même les réponses qu'il avait faites, les
renfortant à chaque fois d'arguments nouveaux,
et, à maintes reprises, il avait conclu en disant:
— Jamais, jamais, je ne consentirai à m'occuper,
de près ou de loin, d'une pareille billevesée.
Puis, à peu, la tendresse profonde qu'il avait pour
Jean reprit sa place dans cette âme d'où elle avait
été un instant chassée par une invasion de colère,
et il sembla au marquis que les paroles dédaigneu-
ses et dures dont il s'était servi n'étaient point de
nature à ramener son neveu.
— Je me suis emporté, se dit-il, j'ai été trop
loin, et ce petit Trémère, qui a du cœur, car il a
beaucoup de cœur, ce garçon-là, s'est montré, en
vérité, moins jeune que moi. Fed l'abbé Grelle-
pois, mon précepteur, avait bien raison: quand la
colère me prend, je ne sais plus ce que je dis. Il
m'a répondu très-dignement; il n'était pas dans
son droit, loin de là; mais j'étais un peu sorti de
mon. Cet enfant est hors de sa voie. Notaire,
notaire un Trémère! Ses yeux étaient maréchaux

de France, et lui, avec la plume qu'ils portaient à
leur chapeau, flottant au vent, glorieuse, ralliant
les troupes comme un étendard les jours de
bataille, il griffonne des rôles dans une étude de
province. Ah! misère du temps! Il faut avouer
aussitôt que cette Stéphanette est une bien jolie
fille..., oui, bien jolie. Comme elle ressemble à ma
pauvre sœur!
M. de la Hansaye avait eu une sœur cadette,
mariée au comte de la Tremblaye, et qui était
morte, peu de temps après son mariage et sans
laisser d'enfant, sur l'échafaud révolutionnaire.
Lors de sa visite chez le brocanteur, il avait été
frappé de la ressemblance de Stéphanette avec cette
jeune femme, dont l'image lui était si chère et si
souvent présente.
Cette comparaison et les souvenirs du passé
qu'elle évoquait l'absorbèrent bientôt entièrement,
et son esprit se complut, pendant longtemps, à
rapprocher ces deux figures de femmes dont l'une,
entrevue la veille, encore vivante et jeune, semblait
prêter à l'autre, enseveli dans la mort, les cou-
leurs de la vie. Il arrive souvent ainsi que notre
âme, pour échapper à l'obsession d'une idée,
s'attache au premier rêve qui passe, et se laisse
aller à la dérive, avec la pleine conscience qu'elle
s'égaré, par lassitude, et par peur de retomber
sous l'empire de ses préoccupations premières,
qu'elle se sent confusément rôder autour d'elle.

— Oui, se disait-il, elle avait ces mêmes yeux
noirs et ce teint pâle qui lui donnaient un air
d'andalouse; des cheveux noirs aussi... je me
rappelle qu'un soir de bal elle avait semé ses
cheveux de diamants;... le duc de Gramont la
faisait danser;... elle était si belle que le roi
demanda son nom;... Henriette, sire, Henriette de
la Tremblaye... Pauvre Henriette! Elle parlait
comme Stéphanette;... elle avait cette voix claire
et ces mains fines;... Quelle chose étrange! elle a
des mains de grande dame, cette petite marchande.
Surexcitée par l'insomnie, l'imagination du
vieillard s'avancait de plus en plus dans le do-
maine du rêve, les ailes étendues, poussée par
le souffle impétueux des souvenirs. Henriette et
Stéphanette se ressemblèrent bientôt au point de
se confondre, et de ces deux images une créature
idéale naquit, éclatante et pure comme un ange,
dont l'admirable beauté empruntait quelques traits
à chacun des modèles dont elle était formée, dont
l'âme possédait toutes les rares vertus de la morte,
et cette créature s'appelait Stéphanette, et Jean
l'aimait.
Cette création rayonnante de son esprit hallu-
ciné fit sur le marquis une impression profonde.
Elle s'incrusta dans sa mémoire, et survécut à la
nuit qui l'avait produite. Lorsque, revenu de ce
rêve, aux approches du matin, le marquis pensait
à la fille du brocanteur, c'est sous cette forme

